L'ABEILLE

PAR BULLITT, MAGNE & Co. — No. 46, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année et publiée trois fois par semaine, payables d'avance, lorsque l'abonné ne voudra pas [illegible] à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasin de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les annonces pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, $60; les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens seront payés pour l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré par jour et deux fois par semaine.

LES annonces de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, les annonces de départ signés par des passagers, les annonces de bateaux &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'elles pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires, et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un chacun à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $130.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

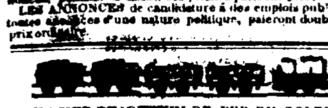

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'été.

A PARTIR de dimanche 3 courant, la Locomotive partira pendant l'été du dépôt, à la rue des Bons Enfans pour aller à Versailles, ou plus loin selon les progrès du chemin, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 8 heures A. M.
" 5 " P. M.	" 6 1-2 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 8 heures A. M.
" 10 " "	" 11 " "
" 1 " P. M.	" 2 " P. M.
" 5 " "	" 6 1-2 " "

Nouvelle-Orléans, ce 1er. Mai 1840.
Par ordre de la Direction,
1er mai— WILLIAM FURST, Secrétaire.

A LOUER, à un prix modéré, jusqu'au 1er. novembre, une chambre vaste et agréable, à l'encoignure des rues de la Commune et du Camp. S'adresser au No 25, rue du Camp. 20 juin.

A LOUER présentement, une maison haute, sur l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, S.-Louis, 10 juin

A LOUER—Une maison à étages, située à l'encoignure des rues Magasins et Bartholomey. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à Henry Tete, 13, rue Conti. 3 juin

A LOUER pour le 1er. juin, la petite maison No. 10, rue des Grands-Hommes. S'adresser à
30 mai R. BRUGIER, 9, rue St Louis.

A LOUER présentement, la maison neuve à étages en briques, située rue Bourgogne, entre Bienville et Douane. S'adresser à
29 mai R. BRUGIER, 9, rue St Louis

A LOUER.—Une maison située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, en face de la Salle Washington. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No. 122. 29 mai—

A LOUER—Le haut d'une maison située rue de Chartres, No. 126; une maison, rue de la Victoire entre celle St. Ferdinand et du Port.
Quatre maisons rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine. S'adresser rue de Chartres No. 183. 28 mai

MAISONS A LOUER.—Une maison à étage, située rue Moreau, entre les rues du Port et Saint Ferdinand.
Plusieurs maisons, rue Claiborne entre Ste. Anne e Dumaine. 16 avril

A LOUER—La belle maison avec menagerie au coin des rues Tchoupitoulas et la Course, avec cuisine et hydrant dans la cour. S'adresser à la pharmacie de H. CURTIUS. 17 avril—

A LOUER.—Le magasin No. 20 de la rue de la Douane, ci-devant occupé par Messrs. Coit & Co. Possession pourra être donnée immédiatement. S'adresser à
29 mai— R. C. CAMMACK & Co.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. 1.
Séance de Lundi, 13 Juillet 1840.

LE Conseil de la Municipalité No. 1 de la ville de la Nlle-Orléans, arrête ce qui suit:

1o. A dater de la promulgation de la présente ordonnance, il ne sera permis à aucun marchand étalier ou colporteur de marchandises, bijouterie, bottes, souliers, chapeaux, casquettes, quincaillerie, coutellerie, groceries, linges faits, articles de bureaux, etc., de stationner sur aucune voie publique, chemin, levée ou banquette dans les limites de cette municipalité, sous peine de trois jours d'emprisonnement et d'une amende de dix piastres pour chaque contravention. De plus, à l'effet d'assurer la fidèle exécution de la présente ordonnance, les commissaires des marchés aux légumes et aux boucheries seront tenus personnellement responsables de la mise en vigueur des présentes résolutions, et seront sujets pour la 1ère et la 2de contravention à une amende de vingt cinq piastres, et de plus à être destitués par le maire, dans le cas qu'ils seraient trouvés coupables de négligence à leurs devoirs. Le commissaire de la halle aux boucheries devra faire l'inspection de la rue Ste. Anne à la rue St. Philippe, et le commissaire de la halle aux légumes depuis la rue St. Philippe à la rue des Ursulines. Les autres parties de cette Municipalité seront inspectées par les commissaires des divers districts sous les mêmes peines et conditions.

2°. Tous teneurs de cabarets, cafés, tavernes et tous autres qui loueront ou fourniront des places sur la façade de leurs maisons à des colporteurs pour y stationner, paieront une amende de vingt piastres pour chaque contravention, et en cas de récidive, leur licence leur sera retirée.

3°. Pendant les mois de l'été durant lesquels il n'est permis de vendre des huitres, il ne sera pas permis aux fermiers des postes d'huitres, d'y vendre des liqueurs spiritueuses, sous peine d'une amende de vingt cinq piastres par chaque contravention, et il leur est défendu sous peine de la dite amende d'y vendre autre chose que des fruits.

4°. Les propriétaires du ferry ou bac à vapeur devront confectionner un entourage solide ayant une grande et une petite porte en face du débarcadaire du ferry, lequel entourage aura trente pieds de face à la Levée, et devra se prolonger de chaque côté jusqu'au fleuve. Les portes devront être fermées chaque fois que le bateau aura cessé de courir. L'intérieur de cet enclos devra être maintenu dans le plus grand état de propreté, sous peine d'une amende de dix piastres par chaque contravention.

5°. Les emplacemens ou pavillons où il se détaille maintenant des glaces, limonades, &c., devront immédiatement être déguerpis de la Levée, et lesdits détaillants auront la faculté, sur la demande qu'ils pourront en faire, de transporter leurs petits pavillons sous une des allées de la Place d'Armes, en face de l'église, pour chacun desquels emplacemens il paieront à la Municipalité la somme de vingt cinq piastres par mois pendant les mois d'été.

6°. A dater de la présente ordonnance, il ne sera permis de tenir en dehors des marchés d'autres étals [et ce seulement pendant les heures du marché; c'est à dire jusqu'à dix heures du matin] que ceux pour la vente du jambon, petit salé, porc, farine, maïs, riz, pois, haricots, graine, vermicelle, café et bierre du pays.

Tout l'emplacement qui se trouve sur la Levée entre les deux halles devra être tenu libre et débarrassé de tout colporteur; et après les heures du marché, tous les dehors des marchés ainsi que l'espace entre les deux halles, seront journellement balayés et maintenus propres; les deux commissaires sont chargés de veiller à l'exécution de la présente disposition, sous peine, en cas de négligence, d'une amende de quinze piastres par chaque contravention.

7°. Les présentes résolutions seront imprimées en anglais et en français et publiées dans plusieurs gazettes, et en outre le Maire est et demeure invité à les faire imprimer au nombre de cent exemplaires et à les faire afficher dans diverses parties des trois halles de cette Municipalité, et en tous autres lieux publics, de sorte que toute personne intéressée puisse avoir connaissance de la présente ordonnance et ne se pas prétendre en ignorer la promulgation.

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 14 juillet 1840.
(Signé) WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme.
S. W. WATERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. 1.
Séance du Lundi 20 juillet 1840.

Résolu, Que l'ordonnance passée à la dernière séance, concernant la police de la Levée et des environs des Halles, soit amendée de manière à effacer de ladite ordonnance la disposition pénale de trois jours d'emprisonnement, prescrite contre les colporteurs qui stationnent entre les deux halles.

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder
Approuvé le 25 juillet 1840.
(Signé) Wm. FRERET, maire.
Pour copie conforme.
(Signé) S. W. WATERS, secrétaire

AUX DROGUISTES.
LES Soussignés ont en mains 30 grosses de poudre de Seidlitz, 1ère. qualité, qu'ils offrent à vendre à bas prix, par grosse. Ils sont constamment pourvus de cet article qu'ils vendront en quantités au gré des acheteurs.
DAVID FELT & Co., dépôt de New York,
18 juil. 46, rue de la Douane.

MACHINES A VAPEUR.
LES soussignés agens de Goodloe & Coen, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
13 m—1an FRERET BROTHERS.

LE soussigné a toujours en mains un assortiment varié de mousselines unies, brodes Jacquart à raies satinées etc, etc, de jaconas blanc pour robes, mousselines damassées pour rideaux, châles imprimés en coton, cols et pélerines, entredeux et bandes brodés au passé, etc., qu'il offre à vendre aux conditions les plus avantageuses.
16 juil BOURY D'IVERNOIS, 29 Chartres.

SAVON, Huile et Chandelles—1500 caisses no. 1 extra, et de no. 2, de Boston, de différentes marques; 100 demi caisses do; 10 tierçons huile de baleine blanchie; et 4 caisses chandelles de blanc de baleine, à vendre par
20 juil DAVIS & HOBART, 18, Douane.

EN débarquement du navire Eulalie de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
60 barriques vin rouge Montferrant,
150 caisses vin de Médoc et St. Julien.
10 barriques vinaigre blanc,
15 demi pipes Cognac.
En magasin d'importations antérieures:
400 caisses vin rouge [au draw back]
[illegible] do do St. Julien,
[illegible] do de différentes marques,
[illegible] do de Médoc,
100 barriques vin Rouge, différens crus,
[illegible] do vin de Marseilles,
[illegible] paniers anisette.
A. CAPDEVIELLE & Co.
28 jt No. 10, rue Toulouse

A VENDRE—Une superbe table ronde en marbre, un lot de tableaux des meilleurs maîtres, par
A. CAPDEVIELLE & Co.
28 jt No. 10, rue Toulouse

PRESSES A COPIER—Reçu par le Yazoo, 20 presses à copier assorties, de qualité supérieure; ledgers, journaux, et registres de toutes grandeurs, plumes d'oie et en fer, crayons en ivoire, &c. à vendre par
28 juil DAVID FELT & Co. 46, Douane.

[illegible]—20 balles convenable pour presse à coton et [illegible] à vendre par
19 at JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

VINS de Collioure, eau de vie d'anisette 1re qualité, en magasin à vendre par
19 aout R. GRONING & Co.

CAFE—1400 sacs de café vert de la Havane, dernièrement reçus à vendre par
19 aout R. GRONING & Co.

WAGONS, charrettes, drays et roues de toutes dimensions, constamment en mains à vendre par
19 aout JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

MUSCADES—60 barillets muscades [illegible] à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co.
19 aout 40, Gravier.

CORDE D'EMBALLAGE—100 rouleaux à vendre par JOS. D. DENEGRE,
19 at 16, rue de la Douane.

SUCRE—100 boucauts 1re. qualité à vendre par P. A. GIRAUD,
16 at 6, Nlle.-Levée.

FARINE—100 barils farine fraiche superfine à vendre par P. A. GIRAUD,
16 at 6, Nlle.-Levée.

WHISKEY—200 barils vieux Whiskey rectifié à vendre par P. A. GIRAUD,
19 aout 6, Nlle.-Levée.

CRIN, et Crin à platres, en barils et en ballots à vendre par JAMES D. DENEGRE,
19 at 16, rue de la Douane.

VIN DE MADERE—en barriques et 1/2 pipes à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co.
19 at 40, rue Gravier.

SAVON—100 caisses en magasin à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co.
19 at 40, rue Gravier.

NOIX PACANE—6 barils noix pacane fraîches, de la Louisiane, dernièrement reçus et à vendre par J. HALL & A. B. BEIN,
6 août 26, Nlle. Levée.

CUIRS SALÉS—60 rouleaux Cuirs frais salés des Attakapas, convenables au commerce de la ville, récemment reçus, à vendre en lots au gré des acquéreurs, par J. HALL & A. B. BEIN,
6 août 26, Nlle. Levée.

FARINE—500 barils farine fraiche de Cincinnati, des premières marques, reçus par le steamer Preemption, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
6 août 14, rue Poydras.

VINS de Bordeaux—100 barriques vins de famille, excellente qualité, divers crus et prix, 300 caisses vins St. Julien, St. Emilion, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, &c. à vendre à conditions faciles pour clore une consignation par LOISON & SILVESTRE,
1 aout 73, rue Royale

VINS BLANCS—50 demi barriques et 40 caisses vins supérieurs de divers crus et prix, pour clore une consignation par LOISON & SYLVESTRE,
1 aout 73, rue Royale

LIQUEURS et Cognac—100 caisses liqueurs surfines assorties, Kirsh, absynthe, fruits à l'eau de vie et cerises à l'eau de vie très fraiches,
10 barils Cognac très vieux et 4 pipes Cognac fin de Champagne, à vendre pour clore une consignation par LOISON & SYLVESTRE,
1 aout 73, rue Royale

AVIS—GALA A CARROLLTON—Le jardin sera brillamment illuminé les dimanche, mardi et vendredi soirs lorsque le temps le permettra. Les chars partiront à toute heure jusqu'à 10 heures p. m. en commençant de Carrollton, le mardi et le vendredi, à 6 heures p. m. Le Dimanche les chars, suivant l'usage, partent à chaque heure à partir de 1 heure P. M. JOHN HAMPSON,
13 jt ingénieur en chef du N. O. C. R. R. C.

TOILE et Corde d'emballage—100 rouleaux de cordes d'emballage et 1 balle toile d'emballage de Dundee, en magasin et à vendre par J. B. FIELD,
31 jt 73, rue Bienville

BANQUE DE CITÉ.
Nlle.-Orléans, 24 juillet 1840.
CETTE Banque tire des traites à vue sur New-York.
25 jt R. J. PALFREY, caissier.

MAQUEREAUX nouveaux—100 demi barils maquereaux nos. 1, 2 et 3, de qualité très supérieure, dernièrement reçus et à vendre par STETSON & AVERY,
20 jt 88, rue Gravier.

COUTELLERIE de Rogers de toute espèce—Rasoirs, couteaux, canifs pour les comptoirs &c., importés et garantis, à vendre par NORMAN, STEEL & Co.
30 jt 14, rue du Camp

BOIS de Campeche—73 tonneaux bois de Campêche, de Tabasco, en débarquement de la goélette Henry Clay, en face de la rue Jefferson, à vendre par JOHN T. LAGUERENNE & Co.
57, rue Tchoupitoulas.
N. B. En s'adressant immédiatement ils pourront être transportés à bord de tout navire. 6 juil

ARTICLES DE FANTAISIE—Les soussignés viennent de recevoir de nouveaux envois d'articles de fantaisie de Londres et de Paris, comprenant des tables de toilette en acajou et en bois de rose pour hommes et pour dames, avec glaces et instruments de toilette en argent; des pupitres à double-fonds et style de la régence, en bois de rose et d'érable; des boîtes à ouvrage en ivoire et autres; des vases de porcelaine, des pots à fleurs; une fontaine de dessert; et toutes sortes d'ornements de cheminée; et en outre un assortiment de peignes, de brosses, de cartes, de boîtes à priser, de boîtes à cigares et de boîtes à musique, &c. &c. HYDE & GOODRICH,
26 juin 15, rue de Chartres.

MOULIN A SCIE DE ROBINVILLE,
Rive droite, paroisse Jefferson.
LES soussignés, ayant leur Moulin en opération, sont prêts à exécuter les ordres pour bois de charpente, lattes et essentes, qui pourront leur être transmis, soit audit moulin, soit au magasin de Victor David, rue de la Vieille-Levée.
Paroisse Jefferson, 13 mai 1840.
14 m. JOHN S. DAVID & Co.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes importées de Bordeaux.
250 barriques vin rouge, médoc vieux,
150 do do St. Estèphe do,
220 do do de Montferrand do,
500 do do vin ordinaire.
20 barils vin blanc, vieux Haut Sauterne,
6000 caisses vin rouge dans les qualités ordinaires,
300 caisses vin neuf, blanc Sauterne et Barsac,
200 caisses vin vieux, Chateau Margaux,
100 do do marque C. C. Haut Brion Mission,
25 caisses vieux Gruau Larose,
25 demi pipes vieille eau de vie de Cognac,
25 caisses liqueurs assorties en cruchons porcelaine,
100 do do en bouteilles blanches,
200 caisses cerises, marque Rodin frères, Pons,
100 damejeannes vide,
20 milliers bouchons demi fin et fin, en sac de 5 à 6,
2 services à thé et diner en porcelaine chinoise, par
4 août—6 R. A. LEFEBVRE & Co, 10 Toulouse.

LES soussignés reçoivent par le navire Eulalie de Bordeaux, et offrent à vendre:
20 quarts de pipes } Eau de vie vieille, pure fine, champagne 1811, qualité très supérieure,
10 barils, }
d'importations antérieures.
Vins rouges en barriques, St. Julien, St. Estèphe, Macau, Chateau Latour &c. de différentes qualités et prix,
Do en demi barriques St. Julien, un petit lot,
Do en caisses, de diverses qualités et prix par 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles,
Vins blancs en tierçons de 29 et 30 gallons, très bonnes qualités,
Do en caisses de 12 bouteilles et qualité supérieure en caisses de six bouteilles Barsac et Sauterne,
Eaux de vie assorties, en demi pipes, quarts de pipes et barils.
Liqueurs assorties en caisses de 12 bouteilles,
Do do en flacons de Porcelaine,
Sirops do en caisses de 12 petites bouteilles, surfins,
Anisette fine, en paniers,
Curaçao en cruchons,
Marasquino véritable de Zara en caisses de 24 bouteilles, qualité très supérieure,
Fruits à l'eau de vie assortis, à très bon marché,
Girofles en petites balles de 60 à 70 livres,
Champagne Ay 1re. qualité, Sillery mousseux 1ère. qualité. HERBAULT FRERES,
27 jt 78, rue Bienville

RECU par le Lafayette, en débarquement, un bel assortiment d'habillements d'été:
Paletots en coutil fil et en mérinos,
Redingottes do
Pantalons do
Blouses en toile grise très fine,
Chapeaux blancs en mérinos,
Coutils fil, dessins nouveaux,
Mouchoirs de batiste, cols, pélerines, et autres articles,
Gants fil d'Ecosse,
Chemises et chemisettes en batiste d'Ecosse pour enfants.
Le soussigné partant incessamment pour France, offre à vendre les articles ci-dessus à des prix modérés pour du comptant. Il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir régler leur compte.
Ve. DECAUX,
9 avril—a No. 75, rue Royale, entre Bienville et Conti.

ASPHALTE.
LELOUP & CO., qui, les premiers ont introduit l'asphalte à la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont établi leur office, *Passage de la Bourse.* On trouvera à cet office des échantillons des divers travaux qu'ils exécutent avec les prix respectifs. Une expérience de tous les jours leur a permis de donner à leurs travaux toute la perfection qu'ils comportent joints à une grande modicité dans les prix.
☞MM. Leloup & Co. se recommandent particulièrement à MM. les capitaines de steamboats pour la garniture en bitume du dessous des bouilloires: on peut se convaincre de l'utilité de ce procédé en allant examiner les travaux qui ont été exécutés à cet effet dans les steamboats *Prairie* et *Gen. Pratt.* 8 mai

CHAUX.—660 barils chaux de Thomaston à bord de la goélette Signal, à vendre par
18 août DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

SAVON.—300 caisses savon No. 1 Goulds; 100 do do J. H. Morton; 100 do do W. L. Brooks; 100 do do Goulds extra, reçues par la barque Henry Newell à vendre par
18 août DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

HUILE.—10 tierçons huile de baleine blanchie à vendre par DAVIS & HOBART,
18 août 18, rue de la Douane.

A VENDRE pour clore une facture:
20 balles bouchons de Catalogne, assortis,
100 caisses vin de Madère vieux, 1re qualité,
30 barils do ordinaire,
60 caisses muscat rouge,
20 do absinthe,
10 do kirch,
4 barriques vin de Marseille.
S'adresser rue de Chartres, no. 178, à M. L'Eonce Giraud, en face de la rue Jefferson, ou à M. Miscoud. 30 jt—6

LAINE DU MEXIQUE—200 balles de qualité supérieure, en débarquement de la goélette Eliza, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
28 jt 30, rue Bienville.

POIVRE—46 sacs de poivre de Tabasco, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
14 juil 32, Vieille Levée.

CIGARES—On trouvera constamment un grand assortiment complet de cigares de la Havane, à vendre par
14 jt J M CABALLERO, 32, Vieille Levée.

SEL—654 sacs sel de Liverpool, à bord du navire Robert-Pulford, à vendre par GEO. GREEN & BROTH.
14 jt 26, rue du Camp.

PORTER DE LONDRES, dit Double Brown Stout—Le soussigné vient de recevoir directement de la brasserie bien connue de MM. E. Abbott & Co. un envoi de cette bière, qu'il vendront en lots de 10 barriques ou plus, à bas prix et à des termes accommodans.
19 mai—3ps CHARLES CLEGG, 47, Royale.

AVIS AUX BLANCHISSEUSES—Eau de Javelle—Cette eau a la propriété de faire disparaître toutes les taches d'encre, de vin, café, thé, fruits auxquelles le linge de table est exposé.
Mise en petite quantité dans les savonnages, elle donne au linge fin une blancheur parfaite, à vendre en gros et en détail à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 122 Royale.
29 a

TOILE DU KENTUCKY—Cordes d'emballage et ficelles à vendre par SAMUEL BELL,
30 juin 69, rue des Magasins.

LOG-CABINS—Récemment reçu un nouvel envoi d'épingles dites *Log-Cabins* et *Hard-Cider* à vendre par HYDE & GOODRICH,
30 juin 15, rue de Chartres.

AIGUILLES DITES IMPÉRIALES—Reçues et à vendre un nouvel envoi de celles marquées "Hyde et Goodrich." HYDE & GOODRICH,
30 juin 15, rue de Chartres.

DEUX hommes de journées, ferblantiers et trois couvreurs, pourront trouver de l'emploi en s'adressant à LYALL & DAVIDSON,
14 juil. 150, rue des Remparts

A VENDRE aux prix les plus modérés et aux meilleurs termes, les marchandises suivantes ayant droit au Drawback: [illegible] BOURRY D'IVERNOIS,
15 jt—5s 29, Chartres.

HUILE—1500 gallons huile de sperm, en boucauts, tierçons et barils, à vendre par G BEDFORD & BECK,
7 at 24, Douane.

CIMENT, Platre de Paris, chaux et crème pour les plâtriers, constamment à vendre par
7 at G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

HARENGS—60 barils harengs frais de Potomac, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
7 at 24, rue de la Douane.

FARINE—200 barils farine fraiche, de bonnes marques, venant d'être reçus et à vendre par
7 at. ADAMS, HARTWELL & Co, 36, Poydras.

SAUMONS DE FER—60 tonneaux en débarquement du steamer [illegible], à vendre par
7 août SAMUEL BELL, 69 Magasins.

[illegible] à vendre par [illegible]

FARINE—200 barils farine fraiche superfine, à vendre par JOS. LANDIS & Co. 11 at

BŒUF, prime et mess, à vendre par
11 a MAHARD & BRO. 38, Nouvelle-Levée.

FARINE—100 barils farine fraiche, à vendre par
11 a MAHARD & BRO. 38, Nlle-Levée.

PORC—200 barils porc mess, à vendre par
11 aout BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

MORUE—60 caisses [illegible] à vendre par
[illegible] EDOUARD SPRAGUE, 22 Douane.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié à vendre par
11 aout LAYET & AMELUNG.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par
11 a MAHARD & BRO. 38, Nlle-Levée.

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par
11 aout [illegible] & Co. 61, rue des Communes.

WHISKEY—[illegible] rectifié à vendre par
12 aout P. A. GIRAUD, 6 N. Levée.

FARINE—[illegible] à vendre par
1er aout CONVERSE & Co., 55, Nlle-Levée.

TABAC [illegible] à vendre par
1er aout CONVERSE & Co. 55, Nlle-Levée.

LETTRES DE CHANGE sur Londres et Paris à vendre par
31 jt KOHN, DARON & Co.

DOUVRES—[illegible] à vendre par HADDEN & HALL, 38, Nlle. Levée.

PORC clair [illegible] à vendre par
1er aout LAYET & AMELUNG, 17, Commune.

PORC [illegible] à vendre par
1er aout LAYET & AMELUNG, 17, Commune.

DRAP fin, anglais, de couleurs assorties, à vendre par
[illegible] CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

GALLONS unis, tout fil et [illegible] à vendre par
[illegible] CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

FARINE—100 barils farine fraiche, à vendre par
4 aout JOSEPH LANDIS & Co, 14, Poydras.

SUCRE—60 barils Sucre inférieur, à vendre par
30 jt P A GIRAUD, 6, Nlle-Levée.

LETTRES DE CHANGE sur New York, à vendre par
20 juillet O. H. MIESEGAES, 43, Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par
20 juillet AUG. MOLIER, 155, rue St Louis.

CAFE DE RIO, en magasin et à vendre par
6 at. N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

RESIDU DE RÉSINE—300 barils à vendre par
5 at N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par
5 aout R. GRONING & Co.

POIVRE—300 sacs poivre [illegible], à vendre par
31 jt BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

SAIN-DOUX, [illegible] à vendre par
31 jt BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

MONNAIE de l'Alabama, à vendre par
31 jt BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

SAINDOUX—300 barillets, à vendre par
31 jt ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras.

PORC—100 barils porc mess, à vendre par
31 jt ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras.

POMMES [illegible], à vendre par
31 jt ADAMS, HARTWELL, & Co. 36, rue Poydras.

TRAITES sur Paris à vendre par
31 jt—4 G & C. URQUHART, No. 9, Royale

SUCRE de Boston raffiné, à vendre par
20 jt. CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

SUCRE clarifié, à vendre par
20 jt. CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

CAFÉ de Rio et Havane, à vendre par
20 jt CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

THÉ Impérial et poudre à canon, à vendre par
20 jt CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

ALUM et Sel en poudre, à vendre par
20 jt CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

SUCRE—40 boucauts très supérieur, à vendre par
20 jt. CONVERSE & Co. 55, Nlle. Levée.

AVIS—Aux Maçons et Charpentiers—CLOUS—300 barils clous de première qualité à vendre par
20 jt J. A. MERRITT, 53, Camp.

TRAITES SUR BOSTON à vendre par
20 jt VAN WYCK & Co., 35, Camp.

CHAPEAUX à vendre par FROST & Co,
20 jt 8, rue de la Douane.

BRODEQUINS—300 paires à vendre par
20 jt FROST & Co., 8 rue de la Douane.

FARINE sigre—200 barils de farine sigre, à vendre par
20 jt J. LANDIS & Co.

BŒUF—Mess et prime en barils et demi do, à vendre par
20 juil MAHARD & BROTHER, Nlle-Levée.

TABAC COUPE FIN—40 barils à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 27 jt

KERSEYS à vendre par
27 juil HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

INDIENNES—[illegible] à vendre par
27 juil HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

CAFE de la Havane—60 sacs en magasin et à vendre par
31 juil [illegible], 34, Gravier.

PORC prime—100 barils à vendre par
20 jt J. VAIRIN & Co. 26, Poydras.

PORC désossé—100 barils, à vendre par
20 jt J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

HUILE D'OLIVES—150 paniers, à vendre par
20 jt AUG. MOLIER, 155, rue St. Louis.

BEURRE—20 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par
20 jt J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

LARD—150 barillets bon lard, à vendre par
20 jt J. VAIRIN & Co. 26, Poydras.

WHISKEY—150 barils, à vendre par
20 jt J. VAIRIN & Co, 26 Poydras.

TRAITES sur New-York, à vendre par
20 jt O. [illegible], 43, rue Bienville.

GINGEMBRE—100 barils 1re qualité à vendre par
10 juil N. D. CHAMBERLIN & Co, 40 Gravier.

CAFE DE JAVA—[illegible] café de Java, à vendre par
9 juil N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, rue Gravier.

FARINE—150 barils farine superfine à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

VIN de Malaga doux—40 1/4 de barriques, à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

BŒUF prime en magasin et à vendre par
10 juil D. VANCOURT & co. 4, Front Levée.

RIZ—[illegible] tierçons en magasin, et à vendre par
10 juil D. VANCOURT & co. 4, Front Levée.

WHISKEY—[illegible] à vendre par [illegible] Front Levée.

MORUES—[illegible] à vendre par D. VANCOURT & co. 4, Front Levée.

CHAUSSURES—10 caisses brodequins roux, à vendre par
10 juil J. SMALL, 36, rue Gravier.

COUTIL BLEU—10 balles à vendre par
10 juil J. SMALL, 36, rue Gravier.

HUILE de Sperm—40 barils à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

CLOUX de [illegible]—Un petit lot à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

BEURRE de l'Ouest—40 barillets à vendre par
10 juil P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

PIASTRES Mexicaines à vendre par
8 juil. J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

TOILE A CHEMISES—10 balles très écrues, à vendre par
6 juil WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

PAPIER A ENVELOPPE—3000 rames à vendre par
6 juil WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier

MAQUEREAUX—20 barils No. 3, à vendre par
6 juil WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

PORC—70 barils P. O. à vendre par
6 juil WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

MOUTARDE—20 barillets et 6 caisses, à vendre par
6 juil WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

CANNEBERRIES—20 barils à vendre par
6 juil WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier

BEURRE—20 firquins beurre de Goshen, à vendre par
6 juil WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

MUSCADES—10 barillets 1re qualité à vendre par
6 juil N. D. CHAMBERLIN & Co 40 Gravier.

ROUES en bois, à vendre par
6 juil JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

CIGARES—100 milliers cigares de la Havane à vendre par
14 juil DAVIS & HOBART, 18 Douane.

PORC PRIME—100 barils porc prime, à vendre par
7 juil JOSEPH LANDIS & Co.

CLOUS—300 barillets clous de Boston, à vendre par
7 j. DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

TABAC coupé fin en magasin et à vendre par
7 juil J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

SUCRE Raffiné—400 barils à vendre par
16 j. G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POIX—100 barils en débarquement et à vendre par
16 j. G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

50 BALLES de TABAC de bonne qualité, à vendre par
4 jt R D BLOSSMAN, 30, rue Bienville.

POIVRE—500 sacs, à vendre par
4 juil G. GREEN & FRERE, 26, Camp.

TOILE de l'Inde de 60 pouces de largeur, à vendre par
4 juil G. GREEN & FRERE, 40, Gravier.

COUPE ROSE—30 barils, à vendre par
3 juil JARVIS & ANDREWS

CIMENT.—80 barils article prime à vendre par
3 juil N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

TRAITES SUR NEW-YORK à 3 jours de vue, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

POIVRE—200 sacs poivre noir de Sumatra, à vendre par
20 juin BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

CHANGEMENT de domicile, Mr. S. Goddard, Jr. a transporté son domicile au No. 48 de la rue du Camp. 3j.

CLOUS—1500 barrillets de dimensions assorties, à vendre par STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 3j

CAFÉ RIO—600 sacs de qualité supérieure, à vendre par
3 j. STETSON & AVERY, 88, rue Gravier.

TABAC—coupé fin, en magasin et à vendre par
2 juil. J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

ESPRIT DE VIN—10 barils esprit de vin, à vendre par
30 j. MAHARD & FRERE, 38 Nlle. Levée.

CUIRS DU MEXIQUE—Un lot supérieur à vendre par
20 jn—5 JOHN BELLOW jr, 167, Vieille Levée.

LETTRES de change sur Louisville, à vendre par
30 juin Wm. G. HEWES & Co, rue Natchez

SAIN-DOUX—1000 barillets sain-doux en feuilles prime, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 30 juin.

BŒUF—60 barils à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

WHISKEY COMMUN—[illegible] à vendre par
30 juin ADAMS, HARTWELL & Co.

HARICOTS—60 barils haricots blancs, à vendre par
30 juin ADAMS, HARTWELL & Co.

LARD—60 boucauts [illegible], côtes et épaules, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 30 jn.

PORC—[illegible] à vendre par
30 juin ADAMS, HARTWELL & Co.

BISCUITS de pilote [illegible] à vendre par
30 juin E. H. LAWRENCE, 20 et 28, Nlle-Levée.

WHISKEY—[illegible] rectifié, à vendre par
26 juin P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

FARINE—150 barils farine superfine, à vendre par
26 juin P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

SAVON—75 caisses à bas prix, à vendre par
26 juin P. A. GIRAUD, 12 rue Tchoupitoulas.

RESINE et rebus de résine à vendre par
20 juin N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

FARINE—200 barils farine superfine, à vendre par
23 juin SAM. BELL, 69, Magasins.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par
23 juin SAM. BELL, 69, Magasins.

SAUMONS—50 barils no 1, à vendre par
20 juin DAVIS & HOBART, 18 Douane.

PORC—200 barils porc mess, M. O., à vendre par
26 juin ADAMS, HARTWELL & Co, 36, Poydras.

JAMBON—50 boucauts jambons fumés, à vendre par
26 juin ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

BŒUF—50 barils et demi-barils à vendre par
27 juin LAYET & AMELUNG, 17, Commerce

BEURRE—20 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par
27 juin LAYET & AMELUNG, 17 Commerce.

FARINE—100 barils de marques de choix à vendre par
27 juin ADAMS, HARTWELL & Co, 36, Poydras.

TRAITES SUR LOUISVILLE, à vendre par
27 juin WILLIAM G. HEWES & Co.

TOILES et Cordes d'Emballage—En débarquement et à vendre par R. GRONING & Co. 29 juin

PAPIER A ENVELOPPE—3000 rames, à vendre par
28 j. WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

SAVON—200 caisses savon extra No. 1, à vendre par
28 j. WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

BEURRE—20 firquins beurre de Gochen, à vendre par
28 j. WIGGIN & DAVENPORT, 25 rue Gravier.

BLANC de Baleine—30 caisses excellents blancs de baleine d'été, en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par I. BRIDGE & Co,
22 mai 134, Magasins.

SAVON DE BOSTON—100 caisses no. 1, marque de Livermore, en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par I. BRIDGE & Co,
[illegible] 134, Magasins.

26 caisses sucre blanc de la Havane, 20 de confiture [illegible] à vendre en gros et en détail par
10 juil [illegible], 70 Vieille Levée.

CONSERVES ALIMENTAIRES—Reçu par J. Colin à Nantes et par les soussignés [illegible] un assortiment complet de conserves [illegible] pour les voyages, il se compose de Patés [illegible] et de autres articles:
Conserves de Gibiers avec Legumes
Câpres à l'huile en boites de 1/2 [illegible]
Petits Pois accomodés
Fèves do
Haricots verts, truffes pures, &c.
Sardines à l'huile en boites de 1/2
" au beurre do
Champignons do
17 août BLANCHARD, EIMER & CO. 26 Bienville.

ARTICLES pour la saison d'été— Fruits au jus conservés de la fabrique J. Colin, de Nantes;
50 caisses Fruits au jus assortis en bouteilles chaque;
15 do do do de do
20 do Fraises au jus de [illegible]
20 do de do de 16
A vendre par BLANCHARD, EIMER & Co,
17 août Bienville.

LES Soussignés ont en magasin et offrent en vente, les marchandises ci-après:
Jeans, molleton laine, [illegible], toile d'Irlande 1-2 pièce de qualités assorties, 3/4; platille de fil 7/8; Britannia blanc de fil 7/8. S'adresser à
16 août WM. G. HEWES & Co Natchez.

RUM DE LA JAMAIQUE, Café, [illegible] feuille &c. actuellement reçus par la goëlette [illegible] de St. Yago de Cuba.
Rum de la Jamaïque de 1ère qualité en feuille de St. Yago de Cuba, café en sacs, de Sucre en caisses clarifié, à vendre par KOHN DARON & Co.
14 août—6 28, Bienville.

TOILE garantie—Un assortiment de fil à draps et à chemises, ainsi que toile morlaix, linons, cotepilles, platilles, listadas, batiste blanche, etc, mouchoirs de poche blancs et imprimés, coutils blancs écrus, nappes de table, essuie-mains, serviettes, &c. &c. et damassés, lesquels articles viennent directement manufacturés de Silésie en Prusse et sont garantis tout fil, à vendre par J. B. MARSTEIN.
15 juil 155, Royale.

THE—140 boîtes 12 lv. thé poudre à canon
100 do 13 lv. do Impérial,
100 do 6 lv. do
100 do 6 lv. do poudre à canon
25 caisses poudre à canon et impérial,
25 demi caisses souchon première qualité, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
18 jt 40, rue Gravier

RECU et à vendre par le soussigné:
200 barriques vin rouge Haut Brion, Palmer, St. Estèphe et St. Julien.
20 demi barriques vin rouge, Florence,
20 do do vin blanc, Sauternes et Haut Barsac,
2000 caisses vin rouge St. Julien, St. Estèphe, Lafitte &c.
150 do vin blanc Sauterne,
250 do do muscat,
200 do fruits à l'eau-de-vie,
150 do cerises do.
100 do liqueurs assorties,
1000 paniers anisette en caisse de paniers,
50 do vin de Champagne,
2000 boîtes sardine,
25 caisses curaçao,
25 do marasquino,
5 pipes genièvre de Hollande.
30 jt AUG. MOLIER, 155 rue St. Louis.

BUREAU DE PLACEMENT.
LE soussigné à l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient avoir des domestiques allemands, français et autres, qu'il se chargera de leur en procurer dans le plus bref délai. Il invite aussi les émigrants qui n'ont pas d'emploi et qui sont embarrassés pour en trouver, à s'adresser à lui, et il espère pouvoir être à même de satisfaire immédiatement leurs demandes.
17 juin—☞ J. F. HECHLER, rue du Canal.

EN magasin reçu par les derniers arrivages de Marseille.
600 barriques vin de marques [illegible], Bandol [illegible] et Eliser Beaux,
60 barils imitation vin Oporto,
60 do do do Madère,
300 caisse vin muscat Frontignant,
100 do do de Lunel,
600 milliers bouchon par sacs de 500 de 1000,
600 paniers bouteilles vides, à vendre par
13 juil CARRIERE, ARAN & Co.

ARTICLES de Bordeaux, en magasin d'importation récente:
50 barriques vieux vin Médoc
150 do St. Estèphe et Pauillac ordinaire,
100 do de Montferrand do
100 do Queyries,
25 demi do Talence et St. Julien,
30 barils Sauterne supérieur,
30 do do ordinaire,
30 demi pipes eau de vie [illegible]
Dupuy, Dufaut et Rousse.
30 do vieux champagne cognac,
30 quarts de do do
100 petits barils de 20 gal. chaque, do do.
20 quarts de pipes véritable vieux cognac,
200 caisses chateau Margaux, Latour, Gruau Larose et Branne Morton,
100 caisses liqueurs assorties en pas de porcelaine sup
50 do do ou en bouteilles blanches do.
50 do do en de qualité ordinaire,
100 do do en demi bouteilles do
100 do de véritable absynthe suisse V L
50 do de Curaçao ordinaire et supérieur et un grand assortiment de groceries à vendre à des prix raisonnables par CARRIERE, DARAN & Co.
13 jt Nos. 11 et 15, rue St. Louis

RECU par les derniers arrivages de la Havane:
300 milliers cigares de qualités assorties, tel que Regalia, Imperiale, Canones, [illegible] et autres espèces de plus petites grosseurs, à vendre à des prix très raisonnables. CARRIERE, DARAN & Co.
13 juil Nos. 11 et 15, St. Louis

CUIRS à Semelles et à Harnais—Les soussignés ont reçu par le Jacques Dupre des Opelousas
18 rouleaux cuirs à semelles,
6 do do à Harnais
A vendre par CARRIERE, DARAN & Co.
13 juil Nos. 11 et 15, St. Louis.

WHISKEY—100 barils whiskey en consignation, à vendre par CONVERSE & Co.
14 août 55, Nlle. Levée.

THE, Savon, Chandelles, papiers, amidon, plomb en saumon et muscades, à vendre par CONVERSE & Co,
14 août 55, Nlle. Levée.

POIS de Vesce de 1ère. qualité, à vendre par CONVERSE & Co,
14 août 55, Nlle. Levée.

HUILE DE CASTOR—10 barils huile de Castor, No. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
9 juil Encoig. Commune et Tchoupitoulas.

HUILE [illegible] à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.
14 août

BOIS DE FUSTE—13 tonneaux reçu par la goëlette Doric, à vendre à bas prix par
14 août J. ROBERT & Co, 47 Bienville.

CIRE A CACHETER—Des meilleures manufactures, et de toutes couleurs et qualités, à vendre en gros et en détails, au magasin de Papeterie de NORMAN, STEEL & Co,
13 août 14, rue du Camp.

MAPES—De tous les Etats de l'Union, du Texas, &c Aussi des Atlas, Globes, &c, à vendre par NORMAN, STEEL & Co,
13 août 14, rue du Camp.

PAPIER à Enveloppe—2000 rames papier à enveloppe, à vendre par FROST & Co,
1 at 8, rue de la Douane.

HABILLEMENS d'enfans, pour l'été et l'automne, chemises et pantalons, à vendre par HERBAULT FRERES, 78, Bienville
27 jt.

3 PIANOS, (Pianinos) d'un des meilleurs facteurs de Paris, pleinement garantis, à vendre à des prix modérés par
27 jt HERBAULT FRERES, 78, Bienville

BUREAU DE PLACEMENT ET DE COMMISSION DE J. F. HECHLER.
No. 42, rue du Canal.
EN annonçant au public de la Nouvelle Orléans, l'ouverture de ce bureau, le propriétaire informe respectueusement que les ordres de vente ou d'achat de nègres qui lui seront confiés seront promptement exécutés. Il donnera une attention particulière aux marchandises qui lui seront laissées en commission pour être vendues soit à l'encan soit par vente particulière, il se charge aussi de fournir toute espèce de domestiques dans le plus bref délai ainsi que de procurer des places à toutes les personnes qui désireront un emploi, et qui se présenteront à temps.
Une négresse à vendre au bureau. 4 jt

AVIS.
LE soussigné ayant été nommé syndic des créanciers de Louis Schmidt et Schmidt et Hamilton ex-directeurs "de la grande loterie de propriétés," notifie aux acheteurs des billets de cette loterie de lui présenter le plutôt possible de manière à ce qu'il puisse les produire au tableau de distribution à la Cour de Paroisse.
Nlle. Orléans, le 6 août 1840.
6 août—12f. 3 ps. JNO. NICHOLSON, Syndic.

250 SACS Café vert de la Havane;
100 caisses Sucre blanc de la Havane;
200 milliers Cigares;
12 barils Cigarres en papier;
10 balles Toile à chemises de Russie;
5 dito Toile à voiles;
3 caisses Linge de table, du Béarn;
100 barils Vin doux de Malaga;
90 jarres Huile d'olive pour lampes, à vendre par
30 mai CUCULLU, LAPEYRE & Co.

A VENDRE par les soussignés:
500 caisse vin de Bordeaux St. Estèphe.
175 do. do St. Julien.
50 do. cerises à l'eau de vie de Badia frères.
65 paniers champagne (marque Jacquesson.)
25 do. do. (do Vitry Jonas.)
36 caisses vin du Rhin (Hockeimer & Markebrenner)
56 doux. guignolet d'Angers 1ère qualité.
LOREILHE & VALETON,
17 juil Encoignure Royale & Douane.

CONSERVES ALIMENTAIRES—Les soussignés ont reçu tout récemment un approvisionnement complet de conserves, se composant de patés de gibiers truffés, cèpes à l'huile et accommodées champignons, sardines à l'huile, poissons fins aussi conservés et saumon Anglais, qu'ils vendront à prix très modérés.
LOREILHE & VALETON.
17 juil. Encoignure Royale & Douane

ARTICLES POUR LA SAISON D'ETE.
Jus de groseilles framboise de Badin frères (Paris.)
Sirops assortis,
Prunes sèches.
Gelée et pate de gouiave.
Confitures diverses, à vendre par
LOREILHE & VALETON,
17 juil. Encoignure Royale & Douane

DEMANDE DE DOMESTIQUES.—On a besoin dans une petite famille famille, d'une servante bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Aussi d'une petite domestique vigilante, de 11 à 14 ans, pour servir, auprès d'une dame. Celle qui se présenteront avec de bonnes recommandations trouveront une bonne place. 30 juin

BLE ET FOIN—1200 boisseaux blé et 40 de foin, en débarquement du chaland, à vendre par
12 juin LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

ANISETTE de Bordeaux et Liqueurs fines:—
6 caisses contenant 300 paniers anisette ordinaire;
4 do de 200 do do fine;
4 do do Liqueurs fines assorties;
2 do de do assorties surfins;
A vendre à prix modéré par
BLANCHARD, EIMER & Co,
17 août 26, Bienville.

BUREAU D'ENREGISTREMENT
De Décès et de Naissances.

BUREAU d'enregistrement des décès et des naissances—(L'office a été transporté rue Ste. Anne, No. 33; il est ouvert de 9 A. M. à 3 P. M.)

Il est ordonné par la loi que la naissance de tout enfant libre et la mort de toute personne libre, dans la paroisse d'Orléans, doivent être déclarées à ce bureau dans les 30 jours qui suivent celui où elles ont eu lieu; et comme beaucoup de nos concitoyens ignorent cette mesure importante, j'informe le public que chaque contravention à cette loi sera punie d'une amende de la somme de $10 et condamnée aux frais de poursuite.
Nlle. Orléans, le 25 juillet 1840.
27 jt. VINCENT RAMOS, Recorder.

BAS ET CHAUSSONS.—Un grand assortiment de bas et chaussons blancs, écrus et en couleurs, pour hommes, femmes et enfans, à vendre par
15 août J. H. MARTINSTEIN, No. 122, Rue Royale.

☞A BON MARCHÉ!!☜
LES soussignés, voulant changer leur ligne d'affaires, offrent à vendre à des prix très réduits le fonds considérable de leur entrepôt, comprenant les marchandises suivantes, savoir: peignes en écaille, do. en cornes de Brésil et ivoire de tous genres, brosses de toutes sortes, eaux de Cologne, eau de Floride, de lavende et de rose, extraits assortis, savoir: de fantaisie pour la barbe et de toilette, restaurateurs de cheveux de toutes descriptions, poudres de toilette, do. en boîtes, canifs et couteaux de poche, rasoirs, ciseaux, cuirs à rasoir, boîtes pour la barbe, capsules à percussion simples et rayées, aiguilles et épingles, hameçons et lignes de pêche, papier à lettre et autre rayé et simple, cartes à jouer de toutes sortes, encre bleue, do. rouge et do. noire, cire à cacheter, pains à cacheter, ficelles à envelopper, porte feuilles, assortiment d'articles de métal, boîtes à priser, bretelles, boutons de nacre, do. de métal, boîtes à thé, cirage, bimbeloterie allemande et plaquée, cuillers à thé, cirage, briquets phosphoriques, et une quantité d'autres articles faisant partie de l'assortiment d'un magasin de quincaillerie bien approvisionné et qu'il serait trop long d'énumérer.
Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner les marchandises ci-dessus, qui leur seront offertes à des prix avantageux pour du comptant ou de bons billets. POLLARD & GREEN,
4 juin 28, rue de Chartres

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—A tous ceux que ces présentes concerneront, salut:—Attendu que François Alpuente, ayant acheté à une vente faite par le Marshal de la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite s'est adressé au greffe de cette Cour ou le procès-verbal de vente du dit Marshal est enregistré, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée. La dite propriété fut vendue par le Marshal susdit, le sept mars mil huit cent quarante, en vertu d'un ordre de cette Cour dans l'affaire de François Alpuente vs. [illegible] Lliedo et Pierre Galle, à laquelle vente le dit François Alpuente se rendit acquéreur pour le prix de quatre cents piastres à un an de crédit, payable en un billet endossé à la satisfaction du Marshal, et portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Deux lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, l'un dans l'îlet numéro vingt deux et désigné par le numéro un, après le plan fait par J. Pilié, et déposé dans l'étude de A. Ducatel, notaire, et l'autre terrain dans l'îlet numéro trente trois, et désigné par le numéro neuf; les dits terrains ayant (mesure américaine) comme suit, savoir; le lot numéro un mesure trente deux pieds de face à la rue des Français, entre les rues St. Jean-Baptiste et Girod, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le lot numéro neuf faisant l'encoignure des rues St. Antoine et Girod, mesure trente deux pieds de face à la rue St. Antoine, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et face à la rue Girod.

Témoin l'hon. J. N. Duncan, juge président de la dite Cour, ce 27me. jour de mai 1840.
29 juil.—3, en 30j A. DREUX, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut:—Attendu que Peter Laurie Sloane, résidant dans cette ville, ayant acheté à une vente faite par Dutillet & Guinault, encanteurs publics, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 Mars 1834; Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par les encanteurs susdits le 29me. jour de janvier de l'année 1840, en vertu d'un ordre de cette Cour, daté le 10 de novembre de l'année 1838, dans l'affaire de F. B. Faurès contre ses créanciers et les créanciers de F. B. Faurès & Co.—No. 11,116 du Docket de cette Cour, à laquelle vente le dit Peter Laurie Sloane s'est rendu acquéreur pour le prix de $23,750, c'est-à-dire $30,000 pour la propriété foncière ci-après décrite, payable comme suit: l'acquéreur devant se charger du paiement de six mille trois cent soixante quinze piastres dues à la banque de l'Union de la Louisiane, et les intérêts sur la dite somme à dater du 1er. mai 1837, et la balance, à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale, portant intérêt au taux de six pour cent par an, de leur date jusqu'à leur échéance, et à dix pour cent par an, de leur échéance, s'ils ne sont ponctuellement payés, jusqu'à parfait paiement;—et trois mille sept cent cinquante piastres, pour les cent cinquante actions, ci-après mentionnées, payables comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

1o. Six lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges &c. y appartenant, situés en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, du Canal, Dauphine et de la Douane, et désignés par les numéros Un, Deux, Trois, Quatre, Cinq et Six, sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, député voyer général, le 23 janvier 1835, et déposé dans le Greffe d'Adolphe Mazureau, notaire en cette ville; le lot No. Un mesure trente pieds de face à la rue Bourgogne, sur cent onze pieds et cinq pouces de profondeur; et les lots Nos Deux, Trois, Quatre, Cinq et Six, mesurant chacun vingt deux pieds six pouces de face à la rue de la Douane, sur cent pieds de profondeur, et face à la rue Bourgogne.

2o. Et aussi cent cinquante actions dans le fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane, assurées par hypothèque sur la sus-dite propriété, ainsi que tous les profits et avantages qui peuvent en résulter.

Donné sous ma signature et le sceau de cette Cour.—Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1840.
(L. S.) LOUIS R. COURTIN,
1er aout—3, en 30j Dép.-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de G. W. McDaniel—Samedi, 28 août 1840, à onze heures du matin, en vertu d'un décret de la Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, en date du huit courant, Je soussigné, juge de la paroisse de Jefferson et de la dite Cour, vendrai à l'encan, au lieu de la dernière résidence de George Washington McDaniel, encoignure des rues Soraparu et de la Levée, en la ville de Lafayette, le contenu d'un café, un billard, le bétail à cornes et un lot de cochons, une meute et ordre, des provisions convenables pour le commerce d'huîtres, etc., ainsi que tous les effets mobiliers et les meubles meublans appartenant à la succession du dit défunt.
Conditions—Toute somme de cinquante piastres ou au-dessous, payable à 90 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur.
15 août—3, en 10j (Signé) F. DUGUE, juge

Succession de James Burdon, décédé.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Samedi, le vingt neuf Août, 1840, à midi, en vertu d'un décret de la Cour des Preuves, de la Paroisse de Jefferson, Je soussigné, juge de la dite Cour des Preuves, vendrai à l'encan à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à la Nouvelle-Orléans, l'esclave suivant appartenant en partie à la dite succession et pour l'autre moitié à Alexandre [illegible], savoir:
DAVID, nègre de 29 ans, bon travailleur moulinier.
1/3 comptant, la balance à six, douze, et dix-huit mois de crédit, en billets par coupons endossés à la satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les billets devront porter intérêt à raison de dix pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'au parfait paiement et que cette clause puisse être considérée comme autorisant les acquéreurs à en proroger le paiement.
L'esclave sera aux risques des acquéreurs du moment de l'adjudication mais ne sera livré que lorsque les conditions de la vente auront été remplies.
Acte de vente aux frais des acquéreurs.
28 Juillet, 1840.
[Signé] F. DUGUÉ.
31 juil—4, 1ps Juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de George Washington McDaniel—Mercredi, 16 septembre prochain, à midi, en vertu d'un décret de la Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, en date du huit août 1840. Je soussigné, juge de la dite Cour, vendrai à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la Nouvelle Orléans, les esclaves suivants, appartenant à la succession de George Washington McDaniel, décédé, savoir:
1o. JANE, négresse de 35 ans, domestique de maison et son enfant.
2o. JOHN, de neuf ans.
3o. ELIZABETH, négrite de 15 ans, domestique de maison, et
4o. BOB, négrillon de onze ans.
Conditions—Un tiers comptant, la balance du prix à six et neuf mois de crédit du jour de la vente, en billets assurés par hypothèque et endossés à la satisfaction du curateur.
Les actes de vente seront passés devant le Juge de la paroisse de Jefferson, aux frais des acquéreurs.
14 août—3, en 10j F. DUGUE, juge.

MAGASIN DE FERS ET DE PROVISIONS POUR LES NAVIRES—Les soussignés ont transporté leur magasin de la Vieille Levée, No. 22, à la Nouvelle Levée, no. 19, où ils offrent à vendre un assortiment complet de marchandises rentrant dans la ligne de leurs affaires, telles que:
Chaînes en fer de toutes sortes; tuyaux des meilleures fabricants de la Caroline et de la Louisiane; pioches et pêles; vis et articles en fer de toute espèce.
Fer de Cumberland, du Tennessee, de Baltimore, d'Angleterre et de Suède et un assortiment de fers carrés, plats et ronds; cercles en fer; fer pour rampes:
300 feuilles pour chaudières de 3/8 et 1/4 de pouce d'épaisseur.
Acier anglais et américain, plomb et étain.
CLOUS—500 barillets bien assortis; 100 do coupés; 50 do pressés, et 10 sacs de coupés; Ancres de tous poids de 50 liv. à 1600 livres; cables en fer d'un 1/2, 3/8, 3/4 et 1 1/4 pouces.
Articles pour navires—Cordes de Manille bien assorties; huiles et peintures de toutes sortes; goudrons; poix, résine, ochre, anspects et un assortiment complet de provisions pour navires, à vendre à des conditions avantageuses. PRIESTLEY & BEIN,
18 août 19, Nlle. Levée.

HUILE—3000 gallons huile de sperm, 3000 do huile de baleine blanchie, en barriques, tierçons et barils, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
21 août 25, Gravier.

SAVON—400 caisses no. 1, marque de Gould, en débarquement de la barque Adario; aussi, en magasin, savon no. 1, de Winchester; 100 dito de Jackson—Extra; 100 caisses de Brooks, 1000 caisses do no. 2, marques de Boston à vendre par DAVIS & HOBART,
21 août 18, Douane.

VIN DES ILES CANARIES, en barriques, pipes, 1/2 pipes et barils à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co.,
19 at 40, rue Gravier.

VINS DE CHAMPAGNE.—La maison Lambert & Co. d'Avize, reconnue depuis plusieurs années pour la supériorité de ses vins de Champagne rosé mousseux a un bel assortiment, dans ses magasins que nous offrons de vendre avec toute garantie de son *excellente* qualité et à prix modéré. BLANCHARD, EIMER & Co.
17 at 26, Bienville.

VERRES DE VITRE.—300 caisses de Waterford et de Baltimore à vendre par JARVIS & ANDREWS,
27 jt Enc. Commune et Tchoupitoulas.

FUSILS & PISTOLETS.—Un grand assortiment de fusils doubles et simples fins et communs, ainsi que de pistolets fins et communs à vendre à bas prix par
18 août F. C. GOERGEN & Co, 83, Chartres, au 1er

HUILE de Castor—260 barils à vendre par MAHARD & BROTHERS,
17 aout 38, Nlle. Levée.

ESPRIT DE VIN—10 barils à vendre à bas prix par MAHARD & BROTHERS,
17 aout 38, Nlle. Levée.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, à vendre par MAHARD & BROTHERS,
17 aout 38, Nlle. Levée.

FARINE—100 barils farine fraiche, à peine reçus, à vendre par MAHARD & BROTHERS,
17 aout 38, Nlle. Levée.

PORC—100 barils clair; 100 do. mess; 20 1-2 barils do. et 150 prime, à vendre par
17 aout MAHARD & BROTHERS, 38, Nlle. Levée.

DAMEJEANNES récemment arrivées du Havre, à vendre par BLANCHARD, EIMER & CO,
17 aout 26, Bienville.

BOTTES Fines de Paris—Les soussignés ont à vendre un assortiment de Bottes fines de Paris, provenant des derniers arrivages. BLANCHARD, EIMER & Co.
17 août

TRAITES sur New-York à vendre par O. H. MIESSEGAES,
17 at 43, rue Bienville.

MAIS & AVOINE—400 sacs maïs, 80 do. avoine, à vendre par J. VAIRIN & Co.
17 at

WHISKEY—600 barils whiskey rectifié, 24 do. do. Commun, à vendre par J. VAIRIN & Co.
17 at

LARD—40 boucauts plats-côtés de Cincinnati à vendre par MAHARD & BROTHERS,
17 at 38, Nouvelle-Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Régalias, impériales, canones, trabucos, bayonetas et d'autres sortes, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
17 at 32, Vieille-Levée.

VINS du Rhin—vin rouge de Sauterne, de Porto et de Sherry, à vendre par F C GOERGEN & Co.
16 aout 84, Chartres, au 1er étage.

MEULES de larges dimensions, à vendre par F C GOERGEN & Co
16 aout 83, rue de Chartres, au 1er étage.

INDIENNES—7/8 et 9/8 avec dessins de fantaisie, à vendre par CLASON & VLES,
18 août 44, rue de Chartres, au 1er. étage.

PAR LE REGISTER.

Succession de Louis Cousson.
VENTE PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS.
LUNDI le vingt quatre août 1840 à 4 heures sur la levée entre les rues Ste. Anne et St. Pierre, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 août, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Cousson, décédé, les effets mobiliers dépendans de sa succession.
Conditions comptant. W. F. C. DUPLESSIS,
11 aout Reg. des Testaments.

Succession de Gustavus Aldenhoven.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MARDI, vingt cinq Août mil-huit-cent-quarante, à 4 heures de l'après midi, rue du Canal, entre [illegible] et Dorsière, par ordre de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 3 août 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de Gustavus Aldenhoven, décédé, les effets mobiliers dépendants de cette succession.
Conditions—Comptant. W. F. C. DUPLESSIS,
21 at Register des Testamens.

SUCCESSION de Pauline Lachaise f. c. l.—Vente par le Register des Testamens.—Lundi, le vingt-quatre août 1840, à une heure P. M. à la Salle des Bains, [illegible] entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par la Cour des Preuves, le 2 Mai 1840 et signé le 9 mai 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de Pauline Lachaise f. c. l. décédée et afin d'effectuer un partage entre les héritiers, les propriétés foncières ci-après décrites.
Un lot de terre avec les améliorations et privilèges y attachés, situé au faubourg Marigny, dans l'îlet numéro cent cinquante-deux, entre les rues Mandeville et Espagne, mesurant trente pieds de face à la rue des Grands-hommes, sur cent-vingt pieds de profondeur.
Un autre lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les privilèges, situé au même faubourg à l'encoignure des rues Poètes et Moreau, mesurant soixante pieds de face à la rue Moreau, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, et face à la rue des Poètes. Ladite propriété appartient conjointement aux héritiers mineurs du défunt et Dauphine Joseph ou Lachaise co-propriétaires.
Conditions:—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit sur billets endossés et hypothèque.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg des test.
N. B Les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant V. Foulon, not. pub. 21j.

SUCCESSION DE THOMAS C. CASH.—Mardi, le huit Septembre, à 1 heure P. M. il sera vendu à la Salle des Bains de la Bourse St-Louis, faisant face à la rue St.-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves en date du 25 Juillet 1840, dans la succession de Thomas C. Cash, intitulé: "Francisco de Lizardi et al. vs. la succession de Thomas C. Cash et signé le 3 août 1840, la propriété foncière ci-après décrite, pour compte de la succession de Thos. C. Cash, décédé.

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.
Les trois huitièmes indivis d'un certain carré ou îlet de terre situé dans le faubourg Annonciation, autrefois de petite ville, formant une partie du faubourg Lacourse et désigné sous le numéro soixante-six au plan du dit faubourg, fait par Barthélemy Lafon et déposé en l'étude de Pierre Pedesclaux, ex-notaire de cette ville, et aujourd'hui l'étude de Louis T. Caire, notaire en cette ville; le dit carré de terre contenant quatorze lots, numérotés de un à quatorze inclusivement, et formant trois lignes par les rues Colysée, Euterpe, [illegible] et Polymnie, y compris les rues &c. &c., Le dit carré de terre appartient à Miguel de Lizardi—Francisco de Lizardi—Manuel Julian de Lizardi pour l'avoir acquis de John Longpré, en vertu d'un acte de vente au rapport de Octave de Armas, notaire, en date du 14 Mars 1833—Et le dit John Longpré, pour l'avoir acheté de MM. Amory, Callender & Co., par acte pardevant Marc Lafitte, alors notaire en cette ville, en date du 16 avril 1819.
Conditions.—Comptant.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. B. Marks, not. pub. W. F. C. DUPLESSIS,
5 août Register des Testamens.

SUCCESSION de James Wilson.—Lundi le trente et un août 1840, à une heure P. M.—En vertu et conformément à un décret de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 22 juin 1840 et signé sur le 11 juillet 1840.
Il sera offert à l'encan à la Bourse St. Louis, les esclaves et la propriété ci-après décrite, dépendants de la dite succession, savoir:
1o. Un morceau de terre et les batisses qui y appartiennent situé sur la rue des Magasins, entre les rues la Course et Robin, dans le faubourg de l'Annonciation, consistant du lot désigné par le numéro 8 et de la moitié du lot désigné par le No. 9 de l'îlet No. 49, ainsi que l'indique le plan tiré par B. Lafon, le 15 mai 1807 et déposé au bureau de feu P. Pedesclaux, notaire en cette ville. Le dit lot No. 8, mesurant soixante pieds de face sur la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et la moitié du dit lot No. 9 mesurant trente pieds de face sur la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française.
2o. Un certain lot de terre situé dans le faubourg Lacourse, au-dessus de cette ville, rue des Magasins entre les rues Bassin et Edouard, désigné par le No 2 ainsi que l'indique le plan tiré par L. J. Pilié et Springbelt, architectes et voyer, le 26 juin 1836 et paraphé *Ne Varietur* par D. L. McCay Esq., notaire public, le 29 novembre 1836 afin de l'identifier avec les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant lui en ce jour.
Le dit lot No. 2 contigu au lot No. 1, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue des Magasins, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, avec les améliorations qu'il comporte.
3o. Quatre lots de terre situés dans le faubourg Saulet de cette ville, désignés par les Nos. 11, 12, 13 et 14, dans l'îlet compris entre les rues [illegible], Clio, Calliope et Grande, ainsi que l'indique le plan tiré par Joseph Pilié, arpenteur de cette ville, le 5 mai 1833 et déposé au bureau de Félix de Armas, ancien notaire.
Le lot No. 11 formant l'encoignure des rues Grande et Calliope, et mesurant 32 pieds de face à la dite rue Grande, par 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la dite rue Calliope.
Le lot No. 12 contigu au lot No. 11, mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Grande, par 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.
Le lot No. 13 mesurant 32 pieds de face à la rue Grande, par 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.
Le lot No. 14 mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la dite rue Grande, par 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, le tout mesure anglaise.
4o. Un certain lot de terre situé au faubourg des Religieuses, paroisse Jefferson, désigné par le numéro 4 sur un plan fait par L. J. Pilié et Springbelt, le 21 juin 1838, le dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue St. Marie, 32 pieds de face à la ligne parallèle, 127 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur de la ligne qui le sépare du lot No. 3, et 128 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur à la ligne du coté de la rue Ursule.
5o. La moitié indivise d'un certain morceau ou carré de terre, situé au faubourg des Religieuses, paroisse Jefferson, et compris entre les rues St. André, Tenturier, St. Mary et la continuation projetée de la rue du Camp, devant être appelée rue Liberté, lequel carré est divisé en 9 lots numérotés de 1 à 9, suivant le plan fait par Springbelt, député voyer général, en date du 4 juin 1839, [illegible] lequel carré de terre appartient à la succession ainsi qu'au sieur William T. Thompson.
6o. Un certain carré de terre situé dans la ville de Schreweburg, paroisse de Jefferson, à peu près à 8 milles au-dessus de la ville de la Nlle. Orléans, le dit carré faisant partie de 4 morceaux de terre, ci-devant la propriété de la succession Louis Dupuis et formant partie du terrain [illegible] Richard Bein et de James Pouch, exécuteur testamentaire par acte au rapport de Félix Grima. not. pub. Richard Bein et faire un plan de ce carré de terre par Fred. Wilkinson, député voyer général, en date du 21 juin 1837 et déposé en l'étude de Wm. Christy, not. pub. et contenant 20 lots, borné par les rues Dupré, Roman et les avenues Severin et Hullin.

ESCLAVES.
7o. EADY, négresse âgée d'environ 30 ans.
8o. FANNY, négresse âgée d'environ 27 ans, avec ses 2 enfans, Frank négrillon âgé d'environ 10 ans, et Harry âgé d'environ 5 ans.
Conditions de la vente:—La propriété au faubourg Saulet, 3me. décrite, vendue pour du comptant, et les propriétés restantes, les esclaves, à 6, 12 et 18 mois de crédit, pour des billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et portant intérêt de 10 pour cent par an, si les dits billets ne sont pas payés à maturité, sans pourtant donner à l'acquéreur le droit d'en retarder le paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.
Les actes de vente pardevant D. L. McCay, aux frais des acquéreurs. 20 jt.

SUCCESSION de Marie Rose Cécile Boissière, épouse décédée de Agte. [illegible]—Vente par le Regst. des Testamens.—Lundi le trente et un août 1840 à une heure P. M. à la Salle des Bains dans la partie de la Bourse de la Cité faisant face à la rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la N. Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 15 mai 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Rose Cécile Boissière épouse décédée d'Auguste [illegible], les esclaves ci-après nommés:
Une mulatresse nommée Sanitte, âgée d'environ 35 ans, domestique de maison et cuisinière,
Et une mulatresse nommée Jane, âgée d'environ 16 ans.
Conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, pour des billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, avec intérêt de dix pour cent par an, en cas de non paiement desdits billets à leur échéance.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles Boudousquié not. pub. 20 jt

SUCCESSION de George Oliver.—Vente par le Register des Testamens.—Lundi vingt-quatre août 1840, à une heure P. M. à la Salle des Bains, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 juillet 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de feu George Oliver, décédé, un nègre esclave nommé NED, âgé d'environ 30 ans, laboureur, et ayant un mal injurie.
Conditions:—Cent piastres comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et hypothèque, les dits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an, s'ils ne sont pas ponctuellement payés à échéance. W. F. C. DUPLESSIS,
21 juil. Register des Testaments.

SUCCESSION de Amos St.-Clair.—Vente par le Register des Testamens—Mercredi, le vingt-six août 1840, à 4 heures P. M., au bureau du Register des Testamens situé à l'encoignure des rues St.-Anne et Condé, par ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu pour le compte de la succession de Amos St.-Clair décédé, les effets mobiliers dépendants de sa succession.
Conditions—Comptant. W. F. C. DUPLESSIS.
14 at Régistre des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Henriette Cailhau Dupin, épouse de F. H. Colsson, avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par F. Henry Colsson, tuteur de ses enfants mineurs, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte,
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
21 août Régistre des Testamens.

COUR DES PREUVES pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, succession de feu Ed. C. Johnston.—Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers dans cette affaire, soit tenue pardevant Jules Mossy, notaire public, le lundi 31 août prochain, pour délibérer sur les affaires de la succession et prendre en considération les moyens les plus avantageux pour la vente des propriétés de ladite succession. Il est de plus ordonné que Rodolphe Rousseau, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Signé J. BERMUDEZ, juge.
Pour copie conforme. W. F. C. DUPLESSIS,
[L. S.] Régistre des Testamens.
29 jt.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Amos H. Livermore—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Allen, curateur de la succession de feu Amos H. Livermore, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
14 at W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Jean Bellonard, h. c. l. a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Louis Aicard, h. c. l. décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
15 aout W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que Pierre Antoine Dupin h. c. l. a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jules Dauphin h c l. décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
15 aout. Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que William P. Converse a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Willis W. Parsons, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
14 août W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

FIL A EMBALLER—40 rouleaux, à vendre par SAM BELL,
14 août 69, rue des Magasins.

PLOMB DE CHASSE—Le soussigné reçoit directement de la Compagnie dite "Baltimore shot Tower Company" un envoi de tous les numéros de plomb de chasse, et est autorisé à en vendre au prix courant [illegible] la pièce, à des termes accommodans. CHARLES CLEGG,
20 mai—6ps 47, rue Royale

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nelle. Orleans, 3 août 1840.
CONFORMEMENT à la Loi, la Legion de la Louisiane se réunira sous les armes le Dimanche, 30 du courant, et se rendra sur la Place d'Armes à 6 heures précises du matin, pour y passer la revue d'inspection.
Les capitaines de compagnies remettront à l'inspecteur général, le major Buisson, un contrôle exact de chaque compagnie présente à la revue.
La compagnie des Jackson Guards, capitaine Ferrari, se rendra sur la place d'Armes, une heure avant la revue pour en former les grilles et en garder les portes.
Les chefs des differents corps sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent ordre.
Le Lieutenant Colonel Commandant, CHS. DAUNOY.
L'adjudant major de la Légion.
6 août— C. MASSIEU

FOIN—300 balles du Nord reçus par le navire Louisa, en magasin et à vendre par STETSON & AVERY,
12 août 88, Gravier.

PLATS-COTES—50 boucauts de qualité supérieure de Cincinnati à vendre par STETSON & AVERY,
12 aout 88, Gravier.

TOILE et corde d'emballage—150 pièces toile d'emballage du Kentucky, 150 rouleaux corde do do à vendre par STETSON & AVERY,
12 aout 88, Gravier.

JAMBONS enveloppés—3 barils le qualité [illegible] en magasin et à vendre par STETSON & AVERY,
12 aout 88, Gravier.

CORDAGE de Marseille—250 rouleaux en magasin et à vendre par STETSON & AVERY,
12 aout 88, Gravier.

CLOUS—500 barillets du grosseurs assorties en magasin et à vendre par STETSON & AVERY.
12 aout 88, Gravier.

SAINDOUX—1000 barillets saindoux en feuille de qualité supérieure, à vendre par
12 aout STETSON & AVERY, 88, Gravier.

OCHRE—50 balles, à vendre par
12 at STETSON & AVERY, 88, Gravier.

MOUCHOIRS TIPPACANOE—12 caisses de différents dessins dernièrement reçus, à vendre par
12 at STETSON & AVERY, 88, Gravier.

LAINE du Mexique—22 sacs reçus en bon ordre par la goelette l'Emblem, à vendre par
12 at SCHMIDT & Co. 85, Bienville.

CIGARES—100,000 cigares de la Havane, de meilleures marques, à vendre par
12 at DAVIS & HOBART, 18, Douane.

BOTTES et Brodequins—Un grand assortiment à vendre par FROST & Co.
12 at 8, rue de la Douane.

MARCHANDISES du pays—50 balles toile à draps 4/4 de Lawrence & Co., et Indiana Head Mills, 10 balles cotonade de qualité supérieure, à vendre par
12 at DAVIS & HOBART, 18, Douane.

BOTTES et Brodequins—70 caisses de qualités assorties, à vendre par
12 at DAVIS & HOBART, 18, Douane.

CLOUX—100 barillets cloux de Boston, à vendre par
12 at DAVIS & HOBART, 18, Douane.

MARINADES de toutes espèces reçues par le brick l'Orient, à vendre par
12 at DAVIS & HOBART, 18, Douane.

FARINE—200 barils farine fraiche superfine reçus par le steamboat Genl. Harrison, à vendre par
12 aout MAHARD & BROTHERS, 38 Nlle-Levée.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié de Cincinnati reçus par le steamboat Genl. Harrison, à vendre par
12 at MAHARD & BROTHERS, 38, Nlle-Levée.

CAFE RIO—50 sacs en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
12 aout 134, rue des Magasins.

JAMBONS enveloppés—20 barils reçus de Cincinnati, 1re qualité, à vendre par
11 aout MAHARD & BRO. 38, Nlle-Levée.

PLOMB—10 barillets plomb en saumons du Missouri à vendre par
11 aout BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

SAINDOUX—200 barillets saindoux en feuille, à vendre par
11 aout BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TRAITES sur New York à un et 5 jours de vue à vendre par
11 aout BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

PORC—400 barils porc prime et mess aux magasins d'inspection de Bozant, à vendre par
11 aout LAYET & AMELUNG.

JAMBONS—20 barils jambons de petite dimension de qualité de choix à l'usage des familles à vendre par
11 aout LAYET & AMELUNG.

BAJOUES—20 boucauts Bajoues fumées, de Cincinnati, dernièrement reçus, à vendre par
11 at JOS. LANDIS & Co.

PLATS—COTES—20 boucauts reçus de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BROTHERS,
11 a 38, Nouvelle-Levée.

CARTON et papier à enveloppe—50 paquets carton et 200 rames papier à vendre par
11 aout EDWARD SPRAGUE, 22 Douane.

VINS, rouge, muscat et huile d'olive—100 caisses vin rouge et muscat, 100 paniers huile d'olive fraiche à vendre par
11 aout P. A. GIRAUD, 6 N. Levée

MAQUEREAUX—50 barils no 2 et 100 barils no. 3, en magasin à vendre par
11 aout PETERS & MILLARD.

CORDE et toile d'emballage—200 pièces toile du Kentucky, 300 rouleaux corde du Missouri, à vendre par
11 aout BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

SUCRE—26 boucauts reçus par le steamer Armstrong, à vendre par P. A. GIRAUD, 6 N. Levée.
11 aout

FARINE—80 barils farine superfine de l'Ohio à vendre par P. A. GIRAUD, 6 N. Levée.
11 aout

TOILE d'emballage—250 pièces toile du Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par
11 aout ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, en débarquement du bateau à vapeur Winchester, à vendre par
11 aout ADAMS, HARTWELL & Co, 36 Poydras.

CHAUX—300 barils chaux supérieure de Thomaston à vendre à très bas prix, en qualités au gré des acquéreurs, s'adresser à
11 aout EDWARD SPRAGUE, 22 Douane.

BAS DE SOIE des plus belles qualités, convenables aux marchés mexicains, à vendre par
10 at HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

GENIEVRE DE HOLLANDE—140 pipes des marques les plus connues, telles que celle de l'ancre, de l'oignon, du cheval noir et importées directement d'Amsterdam par la gallotte [illegible], à vendre par
10 at HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

CORDAGE de Manille—137 rouleaux reçus par le navire Louisa, de New-York, à vendre par
10 at O. MIESEGAES, 43, Bienville.

PLOMB de toutes dimensions en saumons, en barres [illegible] et en feuilles à vendre à très bas prix pour clore un envoi par
10 aout J. ROBERT & Co. 47 Bienville.

CIGARES impériales, marque de Lord Byron, en caisses de ferblanc contenant chacune 50 cigares, ainsi qu'un assortiment de cigares et de confitures de la Havane en barils à vendre par
10 aout J. ROBERT & Co 47 Bienville.

SEL—3000 sacs sel fin et gros de Liverpool, à vendre en lots au gré des acheteurs par
10 aout ALEX. PARK, 91 Commune.

POUDRE DE SEDLITZ—Récemment reçu 20 grosses de paquets de Sedlitz, d'une qualité supérieure parfaitement bien arrangés et garantis, à vendre par
10 aout DAVID FELT & Co.

CRAYONS NOIRS—Reçu récemment 40 grosses de crayons et une quantité d'autres fournitures de bureau, à vendre par
10 aout DAVIS FELT & Co.

PLUMES d'acier de Gillot—Reçu par le trois-mâts Louisa, 50 grosses plumes de Gillot supérieures, etc. à vendre par DAVID FELT & Co.

SOULIERS pour Dames—Un assortiment général de souliers pour dames et enfans, à vendre par
1 at FROST & Co, 8, Douane.

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE.
No. 126, rue du Canal, près la rue Dauphine. Le soussigné prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont en main un grand assortiment de graines de jardinage de toute description, venant de M. Thorburn à New-York. Aussi, graines de trèfle rouges et blanches, graines d'herbes mixte, instruments aratoires, livres de jardinage et pour la culture de la soie, arbres, arbres fruitiers, plantes morus multicaulis, etc. Ils prennent aussi la liberté d'informer qu'ils ont reçu un ouvrage sur l'agriculture pour ce climat, adapté à la culture d'un jardin et ils appellent l'attention des planteurs et des jardiniers et autres à leur assortiment de graines. La qualité supérieure de leurs articles rencontrera l'approbation de ceux qui en font usage.
PH. PRINGLE.
N. B.—Récemment reçu de New-York un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, racines et dahlias doubles aussi, une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité. Aussi—Quelques belles têtes d'oignons. 16 déc—6m

LIBRAIRIE DE LELIÈVRE,
Encoignure Royale et Sainte-Anne.
PUBLICATION NOUVELLE.
Résumé des Voyages, Découvertes et Conquêtes des Portugais, par M. Dujarday, 2 vol. in-8.
Collection de Romans nouveaux des meilleurs auteurs.
Œuvres de Lamartine, Lamennais, Delille, Rousseau, Molière, etc., éditions compactes.
Révolution française, par Thiers.
Règne animal de Cuvier; un choix de Manuels les plus importans; quelques ouvrages de médecine, de droit, de mathématiques; livres d'éducation, de prières, de piété.
Carte des Tortugas, par le capitaine Dumas.
Fournitures de classes et de bureaux, etc., etc.
4 août—3 f p. s.

EXTRAIT MEDICAL DE SALSEPAREILLE DU DOCTEUR LEIDY.
CETTE préparation est sans contredit la plus efficace de Salsepareille qui existe. Une bouteille, dont le coût n'est que d'une piastre, produit le même effet qu'un gallon de sirop, tel qu'il est ordinairement préparé, et que deux bouteilles d'un autre extrait. Le docteur Leidy ajoute qu'il l'a préparé lui-même, et peut par conséquent en garantir les effets. Un grand nombre de médecins de toutes les parties des Etats-Unis l'ont préféré à toutes les préparations de Salsepareille, d'abord à cause de sa plus grande puissance (qui se fait naturellement sentir lorsqu'elle est employée) ensuite parce qu'elle est préparée par un homme qui est à la fois pharmacien et médecin, et qu'elle a été approuvée par les docteurs Physic, Chapman et Jackson. Le soussigné vient de recevoir un envoi de cette préparation, qu'il offre à vendre. O. N. MORISON, 11 rue du Canal,
1er av agent du doct. Leidy, Philadelphie.

PEINTURES, VINS, FRUITS, LIVRES.
A VENDRE de suite, pour clore une consignation:
Peintures anglaises, sèches et à l'huile,
100 paniers Champagne, bas prix,
Vin rouge en caisses do.
Fruits à l'eau de vie, anisette fine,
Livres et romans français de 25 à 50 cents le vol.
Huile d'olive,
Nankin de Georgie,
450 damejeannes,
40 barils vin rouge, bas prix,
300 caisses do. à $1 75,
Eau de vie de Cognac et de Champagne,
Genièvre de Hollande, 1ère. qualité,
Absynthe, Kirswasser, &c. &c.
7 j. WM. BERGER, 19 rue St. Louis.

AVIS.
Leçons DE COIFFURE SUR UNE TETE NATURELLE!!—Prix $20
LE soussigné a l'honneur de prévenir les dames qui désirent mettre leurs coiffures au courant des modes; que ses leçons ne seront continuées que jusqu'au mois d'octobre prochain. Il ose espérer que le nombre des élèves qu'il a formés en peu de temps lui aura mérité la confiance générale. Son magasin est toujours pourvu d'articles de Paris les plus nouveaux, ainsi que d'un grand assortiment de perruques d'hommes et de dames, toupets, bandeaux, nattes et frisettes, le tout à des prix modérés.
THEODORE, 150, Chartres,
10 aout vis-à-vis l'hôtel d'Orléans.

COTONNADE—Les soussignés offrent à vendre de superbes cotonnades anglaises, garanties bonne teinture, et des plus épaisses qui aient été offertes sur ce marché.
R. & J. CURELL, en liquidation
6 août—10 rue Bienville, No. 46.

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Alc. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 106, entre celles St. Louis et Conti.
La solidité et la promptitude la plus grande dans l'exécution des ratéliers est assurée aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; puisque les nouveaux procédés dont il est l'inventeur, lui permettent de poser dans la même séance des *pièces artificielles* de une jusqu'à six dents incorruptibles, dont il garantit la durée pendant dix ans.
L'application par lui de la pâte cautérique qui lui a valu une mention honorable en 1837, enlève la douleur des dents et permet de les conserver en les obturant.
Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20 fev

LE DOCTEUR ACHILLE LION, chirurgien dentiste, membre de la faculté de médecine de Paris demeurant actuellement rue Royale No. 106, ancienne maison de M. Boyer, entre St. Louis et Conti.
Consultations et opérations sur toutes les maladies de la bouche. 24 juin

Traites, Espèces et Billets.

TRAITES sur Paris, à vendre par
8 juil AUGT. MOLIER, 155, St. Louis

TRAITES sur New-York, à vendre par
4 juil R. GRONING & co.

TRAITES sur New-York, à vendre par
4 juil ANDREWS & BROTHERS, 66, Camp.

TRAITES sur New-York, à vendre par
3 juil SCHMIDT & Co. 85, rue Bienville.

TRAITES sur New-York à bref delai, à vendre par
10 juil J. SMALL, 36, Gravier.

TRAITES sur New York et Boston à vendre par
9 juil E. AUSTIN & J. E. LODGE, 90 Gravier.

TRAITES sur New York à vue et à 30 jours à vendre par
9 juil N. D. CHAMBERLIN & Co, 40 Gravier.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
11 juil JAM. D. DENEGRE, 16, Douane.

TRAITES sur Cincinnati, à vendre par
11 jt STETSON & AVERY, 88 Gravier.

TRAITES sur Louisville, à vendre par
11 juil N. B. CHAMBERLIN & Co. 40, Gravier

TRAITES à vue et à 30 jours sur Baltimore, à vendre par
25 j CHARLES CLEGG, 47, rue Royale

TRAITES sur New York, à vendre par
26 juin WM. G. HEWES, rue Natchez.

DOUBLONS—200 doublons espagnols, à vendre par
20 j DAVIS & HOBARD, 18, rue de la Douane.

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par
2 juillet R. GRONING & Co

TRAITES SUR NEW-YORK à vendre par
2 juil H. MIESEGAES, 43, Bienville

TRAITES SUR PHILADELPHIE à vue, à vendre par
11 juin J. ALBERT, 24, rue St.-Louis

TRAITES sur Boston, à vendre par
4 juin KOHN, DARON & Co, 28, Bienville

CHANGE—Traites sur Londres, à vendre par
4 juin KOHN, DARON & Co 28, Bienville.

TRAITES SUR BOSTON.—A vendre par
22 m ISAAC BRIDGE & Co 134 rue des Magasins

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par
30 m N. D. CHAMBERLIN, 40 rue Gravier

TRAITES sur New-York, à vendre par
21 mai O. MIESEGAES, 43, Bienville

TRAITES sur Londres, à vendre par
15 mai AUGTE. MOLIER, 155 rue St. Louis.

CHANGE sur Paris, à vendre par
7 mai BOUTIN, GALLY & CO.

TRAITES sur New-York, à vendre par
23 jt O. H. MIESEGAES, 43, rue Bienville

CHANGE—Traites sur New York à 60 jours de vue, à vendre par KOHN, DARON & Co.
15 mai 28, Bienville

CHANGE—Traites sur Londres, à vendre par
15 mai KOHN, DARON & Co. 28, Bienville

LETTRES de change sur France, à vendre par
LAURENT MILLAUDON,
12 mai 130, rue Bourbon.

LETTRES de change sur Londres, à vendre par
LAURENT MILLAUDON,
21 mai 130, rue Bourbon.

LETTRES de change sur Baltimore, à vendre par
LAURENT MILLAUDON,
21 mai 130, rue Bourbon.

TRAITES sur New-York, à vendre par
E. AUSTIN & J. E. LODGE,
2 juin—6 3ps 90, rue Gravier

TRAITES sur New-York à vendre par
GEO. & CHAS URQUHART,
25 juillet No. 9, rue Royale

TRAITE—Une traite sur Boston, à vendre par
22 mai WILLIAM G. HEWES & Co, rue Natchez

ARGENT de l'Illinois—1000 piastres, à vendre par
25 juin JOHN A. MERRITT, 53, Camp

DOUBLONS—Mexicains à vendre par
20 juin SAML. BELL, 69, rue des Magasins

ARGENT DES ILLINOIS, à vendre par
11 juil N. D. CHAMBERLIN & Co. 40 Gravier

TRAITES sur New-York, à vendre
6 juin ZACHARIE & Co. [illegible]

ESPECES à vendre par J. M CABALLERO,
11 juin 32, Vieille Levée

ESPECES—A vendre par SCHMIDT & Co.
11 juin 85, rue Bienville

ESPECES—Piastres mexicaines, à vendre par
9 juin KOHN DARON & Co. 28 Bienville

ESPECES—Piastres mexicaines à vendre par
5 juin KOHN, DARON & Co. 28. Bienville

DOUBLONS Mexicains, à vendre par
5 juin KOHN, DARON & Co 28 Bienville.

CHEMIN DE FER DE NASHVILLE.
Arrangement pour l'Eté
☞ A partir de Lundi, le 1er juin prochain, les depart auront lieu à
6 heures A. M. } Et les retours comme
12 " M. } l'ordinaire.
4 1/2 " P. M. }
29 mai JAMES H. CALDWELL, président

CHANDELLES de suif—50 caisses, marque Winchester à vendre par
11 aout EDOUARD SPRAGUE, 22 Douane.

ON a besoin de dix bons coupeurs de bois pour aller à l'habitation des soussignés. Il est inutile de se présenter si l'on ne peut pas couper deux cordes par jour. W. E. & R. MURPHY.
11 août 132, Vieux Bassin, 137, rue des Remparts

AUX STEAM-BOATS.
BOIS de pin d'excellente qualité et 200 barils de résine, [illegible] par
11 aout W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin.

BOIS—25000 pieds planches 1 pouce 1/4 pour planchers, [illegible] à vendre par W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin,
11 aout 137, rue des Remparts

RALPH HUBBARD & Co.
Marchands en gros, rue de Chartres No. 5,
[A l'enseigne du Cheval noir.]
RECOIVENT maintenant par les trois-mâts Alabama, un assortiment d'articles d'été dans leur genre de marchandises, qu'ils offrent à vendre avec leur assortiment qu'ils ont déjà en magasin. 11 juin

ALUN et verres de vitres—75 barils alun de Baltimore, [illegible] 60 damejeannes huile de vitriol; 600 caisses à verres de vitres de l'est et de l'ouest, 300 barillets blanc de plomb; 300 barillets peinture; 20 pipes de bouteilles de vin et un assortiment général de drogues à vendre par JARVIS & ANDREWS
15 aout

HABILLEMENTS—26 caisses consistant en chemises rayées, cotons blancs, et indienne, pantalons de cotonnade, [illegible] en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par
13 aout ISAAC BRIDGE & Co.

BLANC DE PLOMB D'ALLEMAGNE—Les soussignés ont [illegible] cette bonne peinture [illegible] poudre dans l'huile et est égale sous le rapport du brillant et de la dureté au blanc de plomb anglais, et nous savons qu'à Boston et dans les villes de l'est on la préfère pour les grands édifices à toutes les peintures [illegible] Boston. Les peintres et les entrepreneurs sont priés d'en faire [illegible].
13 aout JARVIS & ANDREWS

AVIS—La société existant entre les soussignés sous la raison de Lepage, Brother & Co., est dissoute d'un commun accord à partir de ce jour. Mr. James Chalaron est chargé de la liquidation de la société et il continuera les affaires de la maison sous son propre nom.
LOUIS LEPAGE,
3 aout JAMES CHALARON

A VENDRE par Benj. Lacoste, rue Royale, No. 164.
150 barriques vin rouge, [illegible]
100 do do St. Estèphe,
100 do do St. Julien Medoc,
100 do do Chateau Margaux,
100 do do Larose,
100 demi barriques du vin St. Emilion, St. Estèphe, St. Julien Medoc et Chateau Margaux,
100 do vin blanc, Haut Barsac, Barsac, Haut Sauterne et Sauterne.
2000 caisses vins, St. Emilion, St. Julien Medoc, Haut Brion, Chateau Margaux et Chateau Lafitte,
300 boites sardines à l'huile [illegible]
400 livres saucissons de Lyon,
100 paniers anisette superfine de Chapeau, le tout à des prix très modérés.
Toujours en magasin un assortiment de marchandises sèches, convenables pour la saison 27 mai

50 Barils rum de la Nouvelle Angleterre,
6 quarts de pipe vin d'Oporto,
80 barillets clous, 100 paniers champagne,
150 balles tabac, 60 sacs piment,
1 barrique muscade, 50 balles clous de girofle,
200 caisses pipes, 75 [illegible] cigares de la Havane en magasin à vendre par O. H. MIESEGAES,
13 jt 43 rue Bienville

FLEURS ET GRAINES DE TOUTE ESPECE.—Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera chez lui, rue du Canal, No. 42, un assortiment complet de fleurs et de toutes [illegible] de graines nouvelles pour les jardins particuliers et pour les fermes, provenant des quatre parties du monde. Desireux [illegible] le patronage des amateurs et des habitans il fera tous ses efforts pour mériter leur confiance, et ceux qui s'adresseront à lui seront sûrs d'être satisfaits sous le double rapport du prix et des qualités.
8 juin— J. F. HECHLER

CIRAGE—100 grosses cirage, de la marque Dunlop et Nercross, à vendre par
10 juil ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

ORANGES à vendre à l'encan, ce jour—200 caisses d'excellentes oranges de Messine seront vendues aujourd'hui à l'encan à l'encoignure de la Levée et de la rue du Canal. 3 jt. ANDREW'S BARKER

CIGARRES—150,000 cigarres de la Havane premier choix, à vendre par DAVIS & HOBART
7 juil 18, Douane.

ARDOISES.
20,000 Ardoises de Bangor, bleues, de Welch, 20 sur 10
20,000 Do do do 16 sur 9.
20,000 Do do do 16 sur 10.
20,000 Do do do 16 sur 8.
Venant d'arriver par le navire Liverpool, et à vendre par LYALL & DAVIDSON,
20 ja 150, rue des Remparts, entre St. Louis et Toulouse

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants, reçus par les derniers arrivages.
140 demi pipes eau-de-vie de Cognac 4me preuve, marque de A. Dussaut, jeune;
6 demi pipes vieille eau-de-vie (article supérieur), marque de [illegible];
118 barriques vin rouge, Château Margaux, Léoville, St Sauveur, St. Estèphe et Pauillac.
10 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne,
900 caisses vin rouge et blanc Château-Margaux, St. Sauveur, Haut-Sauterne et Haut-Barsac;
54 caisses Chambertin,
44 caisses Champagne grand mousseux,
40 caisses vin muscat de Frontignan, salaisons assorties, papier à lettres, &c.
BOUTIN, GALLY & CO.,
22 mai 79, rue Toulouse.

PLATRE DE PARIS calciné pour les constructeurs, article supérieur, do. pour mouleurs et figuristes extra blanc et fin fraichement fabriqué, et à des prix très-modérés.
Leur machine à emboîveter le plancher est prête à recevoir des ordres pour travailler à façon, ils ont aussi en main des planches de toute épaisseur et largeur, un tour et une scie circulaire sont également prêts à recevoir des ordres en tout ce qui concerne le bâtiment ou le meublement [illegible] à l'usage de MM. les habitants. Tous les ordres qui seront reçus chez M. DePouilly aîné, 119 [illegible] ou au moulin, seront remplis avec exactitude et à des conditions avantageuses. DEPOUILLY Jne,
[illegible] Enc. Urquhart et Marigny, Rail Road Pontchartrain

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils ont commencé leur entreprise pour la construction de toitures, et qu'ils sont prêts à recevoir tous les ordres qui pourront leur être donnés pour couvrir les toits d'ardoises, de cuivre, de plaques de plomb, de ferblanc ou de zinc.—Ils ont également en main un assortiment des articles ci-dessus, qu'ils offrent à vendre en quantités au gré des acheteurs, aux prix des ventes en gros.
Toutes espèces de toitures seront faites et posées dans le plus bref délai par LYALL & DAVIDSON,
6 mai 150, rue des Remparts.

CORDAGES DE MANILLE—Les soussignés ont en débarquement des navires Mississipi et Louisa, de New York, Solomon Saltus de Philadelphie, et Henry de Liverpool:
50 rouleaux cordages et haussières de Manille.
50 pièces toile à voiles No. 2 à 9,
31 balles ravins duck, fort et mince,
3 balles toile à voile anglaise,
Un assortiment de cables en chaînes,
Et des articles de fonte. PRIESTLEY & BEIN,
1 mai 22, Vieille Levée.

SAIN-DOUX—40 barillets lard prime de l'ouest reçus par le Vandalia d'Illinois, et à vendre par
1er juil JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

LARD—50 kegs de lard (Western) récemment reçus par le Vandalia, des Illinois, à vendre par
1 juil J. A. MERRITT, 53, rue du Camp

UNE HARPE à double mouvement d'une qualité supérieure. Ce bel instrument à l'épreuve des influences du climat et parfaitement garanti, à vendre par
11 juin HERBAULT FRERES, 78, Bienville

3 CAISSES Chapeaux de soie superfins noirs, pour hommes, à vendre par HERBAULT FRERES,
27 jt 78, rue Bienville

HUILE DE LIN—50 barils huile de lin pure en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS,
27 jt Encoignure Commune et Tchoupitoulas.

TRAITES sur Londres, à vendre par GEO. & CHAS. URQUHART,
25 jt No 9, rue Royale